

République Française

Meurthe-et-Moselle

DELIBERATION
BUREAU DELIBERATIF
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE
POMPEY

SEANCE DU 12 JANVIER 2021

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
13	10	10

Date de convocation
06 janvier 2021

Date d'affichage du compte rendu

L'an deux mille vingt et un, le douze janvier à dix-huit heures, le bureau délibératif, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en bureau délibératif dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Laurent TROGRIC**, Président.

Présents : **Pascal BARTOSIK, Odile BEGORRE-MAIRE, Valentin DETHOU, Sébastien DOSE, Ludovic LEGGERI, Denis MACHADO, Jean-Jacques MAXANT, Sébastien POINT, Carole SALEUR, Laurent TROGRIC.**

Absents : **David BLASIU, Dominique GRANDIEU, Pierre JULIEN.**

Monsieur Laurent TROGRIC a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Travaux d'extension de l'EMI, amélioration de la thermique d'été et de l'accessibilité aux PMR – Avenant 2 aux lots 04 et 11 et Avenant 1 à l'ensemble des autres lots du marché de travaux

N° de délibération : 1

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
10	10	10	0	0	0

Rapporteur : Monsieur le Président

Par délibération du 20 septembre 2018, le Conseil Communautaire a décidé le lancement de l'opération d'extension de l'EMI, avec amélioration de la thermique d'été et de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Un marché de travaux composé de 12 lots a été attribué par délibération du 21 janvier 2020 (lots 01 à 11) et par délibération du 3 mars 2020 (lot 12), pour un montant total de 1 075 724.18 € HT.

L'objet de la présente délibération est d'autoriser la signature d'avenants relatifs à :

- l'adaptation, pour tous les lots, du délai d'exécution des travaux lié au contexte particulier de l'année 2020.
- des modifications techniques mineures du marché avec une moins-value financière globale de – **5 890.60 € HT.**

1. ADAPTATION DU DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX

Pour l'ensemble des lots, il est proposé un prolongement de 10 semaines de la période des travaux en raison de la fermeture des entreprises et des fournisseurs durant le confinement lié à la crise sanitaire en mars et avril 2020 et des congés d'hiver.

Pour le lot 01 (Gros Œuvre), le lot 03 (Façade), le lot 07 (Métallerie), le lot 08 (Carrelage), il est proposé d'introduire par avenant la possibilité d'une réception partielle, car certains travaux ne peuvent être finalisés cet hiver, en raison des conditions climatiques ou d'études graphiques (indépendantes du marché de travaux) en cours de finalisation.

2. MODIFICATIONS TECHNIQUES MINEURES ENTRAINANT UNE MOINS VALUE FINANCIERE GLOBALE

Les modifications techniques mineures lot par lot sont les suivantes :

LOT 02 – Couverture :

Simplification en cours d'exécution permettant la suppression d'une descente d'eau pluviale. Cette modification entraine une moins-value de - 560 € HT.

LOT 03 – Façade :

Suppression des capotages des descentes d'eau pluviale. Cette modification entraine une moins-value de - 2 158.24 € HT.

LOT 05 - Plâtrerie :

- Suppression de certains postes non nécessaires à l'exécution globale des travaux (trappes, déposes diverses) pour un montant en moins-value de - 1 360 € HT
- Prestations supplémentaires nécessaires au parachèvement des travaux (étanchéité à l'air de mur de refend de la cage d'escalier, plaque de plâtre sur mur brut, façon de niche dans le local police) pour un montant en plus-value de +1 042 € HT.

LOT 06 – Menuiserie Intérieure :

- Suppression de certains postes non nécessaires au parachèvement des travaux (habillage de gaines, miroir, plan-vasque prévu au lot plomberie, signalétique prévue hors lot de marché) pour un montant en moins-value de – 5 219.21 € HT.
- Prestations supplémentaires nécessaires au parachèvement des travaux (tablettes dans niche local police, têtes de cloison contre montant de châssis de façade, finition de gaines techniques) pour un montant en plus-value de + 3966.50 € HT.

LOT 07 – Métallerie :

Prestations supplémentaires nécessaires au parachèvement des travaux (seuil périphérique en RDC pour protection de l'isolant extérieur) pour un montant en plus-value de +1 929.89 € HT.

LOT 08 – Sols durs et Souples :

- Suppression de certains postes non nécessaires à l'exécution globale des travaux (reprise de sol, siphon de sol, faïences local Police, estrade technique local info) pour un montant en moins-value de – 2 991.44 € HT.
- Prestation supplémentaire relative à la fourniture et pose de 2 tapis extérieurs pour entrées Police et EMI pour un montant plus-value de +1 530.00 € HT.

LOT 10 – CVC :

Suppression de la cassette de climatisation prévue initialement dans le local informatique pour un montant en moins-value de – 702.10 € HT.

Le groupe de climatisation existant en bon état est conservé.

LOT 12– Alarme Intrusion - Incendie :

Suppression d'une partie de la pose et fourniture des chemins de câble non exécutée, pour un montant en moins-value de – 1 350 € HT.

Le montant cumulé en moins-value de l'ensemble de ces modifications mineures, tous lots confondus est de – **5 890.60 € HT**. Cette moins-value représente une diminution de – **0,55%** du montant du marché initial.

RECAPITULATIF MARCHÉ & AVENANTS :

			Marché initial	Avenants juillet 2020	proposition avenants janvier 2021	Marché avenanté	écart cumulé avec marché initial
N°	LOTS	titulaire	en € HT	en € HT	en € HT	en € HT	%
01	VRD - gros œuvre charpente	ADAMI	248 410,00			248 410,00	
02	Couverture	COUVRETA NCHE	17 246,00		-560,00	16 686,00	-3,2%
03	Façade	MADDALON	110 000,00		-2 158,24	107 841,76	-2,0%
04	Menuiserie extérieure aluminium	BRAYER	150 400,00	7 500,00		157 900,00	4,9%
05	Plâtrerie plafonds	DESSA	41 500,00		-318,00	41 182,00	-0,8%
06	Menuiseries intérieures	EML	59 937,42		-1 252,71	58 684,71	-2,1%
07	Métallerie	VB Services	71 785,00		1 929,89	73 714,89	2,7%
08	Sols durs sols souples	ROBEY	25 688,34		-1 461,44	24 226,90	-5,7%
09	Peinture revêtements muraux	ROUSSEAU	27 500,00			27 500,00	
10	CVC	BOUCHEREZ	240 533,09		-720,10	239 812,99	-0,3%
11	Electricité	EIFFAGE Energie	56 777,33	2 727,64		59 504,97	4,8%
12	Alarme intrusion - incendie	AB Sécurité	25 947,00		-1 350,00	24 597,00	-5,2%
TOTAL HT			1 075 724,18	10 227,64	-5 890,60	1 080 061,22	0,4%
écart marché initial				0,95%	-0,55%		

Je vous laisse le soin d'en délibérer,

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

AUTORISE le Président à signer les avenants du marché de travaux d'extension de l'EMI, amélioration de la thermique d'été et de l'accessibilité aux PMR :

- Avenant n°1 pour les lots 01, 02, 03, 05, 06, 07, 08, 09, 10, 12
- Avenant n°2 pour les lots 04 et 11.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Le Président,



Laurent TROGRIC